

Ragondin

Myocastor coypus



Identification

- Le plus gros Rongeur de Normandie ; poids : 2,5 à 9 kg
- Taille très variable ; tête + corps : 38 à 63 cm ; queue : 23 à 45 cm
- Fourrure épaisse et soyeuse, brun roux plus ou moins foncé ; extrémité du museau blanche, ainsi que les longues vibrisses ; petits yeux et courtes oreilles
- Pieds palmés, sauf le doigt interne ; longue queue cylindrique peu velue, écailleuse

Originaire d'Amérique du Sud et introduit en France à la fin du 19^e siècle pour la pelletterie – et maintenant aussi pour sa viande vendue localement en boucherie – le Ragondin, ou Myopotame, est 2 à 3 fois plus gros que le Rat musqué, avec lequel il est souvent confondu, et fait figure de géant au regard de nos Rongeurs autochtones, tous de taille nettement plus modeste.

Le Ragondin colonise les mêmes biotopes que le Rat musqué : étangs, marais, bords de rivières à cours lent, canaux et zones humides dulcicoles ou faiblement saumâtres. Ces milieux lui procurent les plantes aquatiques et palustres (lentilles d'eau, carex, joncs, roseaux,...) dont il consomme les feuilles, les tiges et aussi les rhizomes. Il s'aventure également dans les prairies et les cultures de céréales, pouvant y occasionner des dégâts notables.

On peut rencontrer le Ragondin de jour comme de nuit mais il est surtout actif à l'aube et au crépuscule. Il habite le plus souvent des terriers à entrée émergée qu'il creuse dans les berges, provoquant parfois des éboulements ; dans des conditions défavorables, il se contente d'un nid de surface, caché dans la végétation. La femelle met bas en général deux portées annuelles de 2 à 9 jeunes (Rosoux, SFEPM, 1984).

Sa taille imposante et la rareté ou l'absence de Carnivores aquatiques autochtones comme la Loutre ou le Vison d'Europe, font que ce Rongeur a peu de prédateurs réguliers ; seul le Renard capture les jeunes à l'occasion.

Probablement importé en Normandie vers 1920, il n'est pas aisé de savoir si les premières implantations dans la nature proviennent d'individus échappés d'élevages ou lâchés volontairement dans les années 1930, période qui vit un véritable engouement pour l'introduction de ce Rongeur allochtone dans les zones humides.

Pratiquement toute la Normandie continentale, mais densités très inégales : forte expansion au cours de la dernière décennie.

